

SAINT JULIEN DE CIVRY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 AVRIL 2024 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20H30 sous la présidence de Monsieur Didier ROUX, maire.

Présents : Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD- Delphine DUCERF – Jean-Marc DURY - Didier FENEON - Magali MATHIEU - Valérie PILLOUX – Didier ROUX - Joëlle SAMPAIX -

Procurations : Patrice MAILY à Valérie PILLOUX

Absents :

Secrétaire de séance : Magali Mathieu

Date de convocation : Mardi 23 avril 2024

Date affichage : Mardi 23 avril 2024

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux ont pris connaissance du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 22 mars 2024, pas de remarque.
Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1/ Logement de la Mairie : loyer :

Le Maire, Didier ROUX, rappelle au Conseil Municipal que la réhabilitation du logement de la mairie sera terminée le vendredi 17 mai 2024. Le Maire expose qu'il convient donc de définir le loyer de cet appartement d'une superficie habitable de 105 m² (les locataires seront indépendants au niveau des charges).

a/ le montant du loyer mensuel sans les charge est fixé à 680 euros

b/ une caution de un mois de loyer sera payée à l'entrée dans les lieux soit la somme de 680 euros.

Le logement sera mis à la location à compter du 1^{er} juin 2024.

11 Voix pour

2/Autorisation de signature du Maire du marché de travaux dans le cadre de l'opération : schéma directeur assainissement :

Dans le cadre de l'opération relative au schéma directeur d'assainissement, Monsieur le Maire rappelle l'obligation d'organiser un avis d'appel public à la concurrence selon une procédure adaptée. Cet avis avait une limite de réception des offres le 15 mars 2024 à 12h00. Les plis ont été ouverts le mardi 19 mars.

12 dossiers de consultation ont été retirés et 2 déposés : Réalités Environnement et ICA Environnement.

La commission s'est réunie le vendredi 12 avril pour étudier l'offre la plus avantageuse.

Le Conseil municipal décide de donner délégation au Maire de la commune de Saint Julien de Civry, pour signer le marché de travaux concernant l'opération relative au schéma directeur d'assainissement, pour un montant total de :

43 980 € HT dont le détail est le suivant :

Bureau d'études Réalités Environnement : 1er rang pour un prix total de 43 980.00 € HT.

11voix pour

3/ Site médical : répartition des charges électricité et eau :

Didier ROUX rappelle que sur le site médical,

1) pour l'eau :

la location du compteur est à la charge de M. GIRAUD

la consommation d'eau est partagée entre M. GIRAUD, M. MAILY et la commune prend à sa charge le reste de la consommation annuelle utilisée pour l'extérieur.

2) pour l'électricité :

la location du compteur est à la charge de M. GIRAUD et la consommation d'électricité est distinguée entre 3 foyers

le cabinet de M. GIRAUD = lumière + chauffage + bloc de secours

la salle d'attente = lumière + chauffage

les lieux communs = éclairage montée d'escalier + extérieur + VMC

la consommation pour les lieux communs est partagée en 3 parts égales entre Ms GIRAUD, MAILY et la commune.

Les parties avaient convenues d'une répartition au titre de l'année 2022 et que ces montants seraient actualisés :

- Pour l'eau, par rapport à l'évolution du tarif de l'abonnement qui représente 70% du montant total de la facture
- Pour l'électricité, par rapport à l'évolution du prix kWh.

Monsieur le Maire donne le détail des calculs : La COMMUNE doit rembourser à M. GIRAUD 20.93 € d'eau et 35.99 € d'électricité soit un total de 56.92 €.

Et il demande au conseil municipal que chaque année, le principe de réactualisation annuelle précisé ci-dessus soit adopté.

11 voix pour

4/ Vente de tuiles à la commune de Prizy :

Le Maire, Didier ROUX explique qu'une demande a été faite par la commune de Prizy pour acheter 50 tuiles appartenant à la commune au prix unitaire de 5 €. Soit un total de 250 euros à verser par la commune de Prizy.

11 Voix pour

5/ Avenants pour marché public : réhabilitation du logement de la mairie

Dans le cadre du marché public de réhabilitation du logement de la mairie, Monsieur le maire explique qu'il est nécessaire de prévoir :

* un lave main et un évier (lot 05)

* peinture des garde-corps des fenêtres (lot 03)

* habillage montée escalier et de ne plus prévoir la gâche électrique et ferme porte d'entrée. (lot 02).

Les devis suivants sont présentés :

* 487.74 € TTC de l'entreprise Quelin (443.40 € HT) : lot 05

* peinture des gardes corps 1 078.00 € TTC (980€ HT) : lot 03

* fermeture en menuiserie le long de l'escalier 289.12€ TTC (262€ HT) : lot 02

* moins-value de 737 € TTC de l'entreprise Barbosa (670 € HT) : lot 02

11 Voix pour

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers à mi-avril :

L'état de paiement des loyers des locataires de la commune est présenté au conseil municipal.

2/ Cérémonie du 8 mai :

Le rendez-vous est donné à 11h00 devant le monument aux morts. La gerbe pour 50 euros et les brioches seront commandées. Une invitation sera mise dans les cartables des enfants.

3/ Inauguration Logement Mairie : organisation :

La date est fixée au vendredi 17 Mai 2024 à 18h00.

Discours et vin d'honneur derrière la Mairie si le temps le permet. Des invitations seront mises par le facteur dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

4/ Nettoyage du cimetière :

Samedi 18 mai à 8h30. L'annonce sera mise dans les commerces et dans les journaux.

5/ Jambon à la broche : dimanche 7 juillet

Une réunion avec la municipalité de Prizy est prévue pour l'organisation le jeudi 2 mai à Saint Julien à 20h30.

6/ Election européenne : dimanche 9 juin de 8h00 à 18h00.

Les tours de garde sont à mettre en place et un appel à la population sera lancé pour compléter l'équipe municipale.

La commission doit se réunir entre le jeudi 16 mai et le dimanche 19 mai.

7/ Point sur travaux : Chapelle du Petit Bois :

Magali MATHIEU et Valérie PILLOUX font le point.

8/ Compte rendu de la réunion des écoles :

Jeudi 4 avril, la commission école s'est réunie avec la directrice du RPI. Les enfants nés avant le 1^{er} septembre 2022 peuvent s'inscrire.

9/ Cimetière : étude des devis

La commission a rencontré 2 entreprises pour la réfection de l'allée principale du cimetière. Les devis sont présentés au conseil municipal. La société Barraud a été choisie avec demande de mise en pelouse à l'entrée de la petite porte du cimetière.

10/ Festival du cirque :

La 5^{ème} édition du Festival Sème ton Cirque aura lieu les 4 et 5 mai à partir de 14h30.

11/ Piscines communautaires :

Monsieur le Maire expose les diverses solutions discutées en conseil des maires sur le devenir des 3 piscines de Charolles, Paray le Monial et Digoin.

12/ Demande de l'école :

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail de la directrice du RPI. Le collège de Charolles organise une journée en immersion pour les élèves de CM2 et CM1 accompagnés de leurs enseignants. Pour effectuer le déplacement, il faut réserver un bus dont le coût est de 140 € TTC. Le conseil répond favorablement à la demande et la commune prendra à sa charge le coût du transport.

13/ Cantine scolaire : matériel

L'association de la cantine scolaire a contacté Monsieur le Maire pour l'informer de problèmes sur du matériel de la cantine. La Mairie demandera un avis d'un professionnel sur le matériel défectueux.

14/ Transfert Pouvoir Police Publicité à la Communauté de Communes :

Monsieur le Président du Grand Charolais informe les Maires que la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (dite loi Climat et Résilience) a transféré le pouvoir de police spéciale en publicité aux maires au 1^{er} janvier 2024. Mais les maires peuvent s'opposer à ce transfert. Ce sera la position de St Julien de Civry.

15/ PLUi : zonages :

Une réunion terrain avec les élus est programmée le 23 mai à 18h.

Questions diverses :

1/ Subvention au service de remplacement :

La subvention de 100 euros ne sera pas versée car les demandes sont faites directement à la communauté de communes.

2/ Saison touristique :

Valérie PILLOUX fait le point sur le lancement de la saison touristique organisée par la Communauté de Communes.

3/ Cinéma en plein air :

La commune n'a pas été retenue pour 2024 (elle l'avait été les 2 années précédentes).

La séance ordinaire du vendredi 26 avril 2024 est levée à minuit.

Prochaine réunion du Conseil Municipal :
jeudi 30 mai 2024 à 20h00

Didier ROUX

Valérie PILLOUX

Patrice MAILY

Serge BERTILLOT

Valérie AUPECLE

Armand BRIGAUD

Delphine DUCERF

Jean-Marc DURY

Didier FENEON

Magali MATHIEU

Joëlle SAMPAIX

Procuration : Patrice MAILY à Valérie PILLOUX